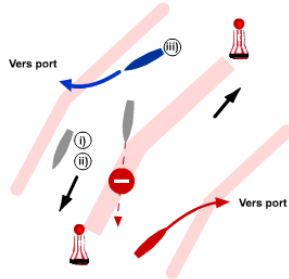


Auteur: Professeur de l'enseignement maritime H.Baudu
 herve.baudu@supmaritime.fr
 Version validée :
 - 1.1 septembre 2016



Manoeuvre dans les DST - Règle 10

Règle 10: DST

L'auteur dégage toute responsabilité consécutive à l'utilisation incorrecte des informations et schémas des cours proposés , et ne saurait être tenu responsable ni d'éventuelles erreurs ou omissions, ni des conséquences liées à la mise en oeuvre des informations et schémas contenus dans ce cours. La diffusion de ce support est soumise à l'autorisation de l'auteur et ne doit, en aucun cas servir à des fins commerciales.



Page 244

Colregs Pro

By Herve Baudu

This app is only available on the App Store for iOS devices.

[View More by This Developer](#)



Description

Steering and sailing rules - Colregs - for all sailing and power-driven vessels.

This App is aimed at both students at maritime training schools beginning to train in navigation, as well as experienced seafarers who wish to further their own skills in this mandatory regulations. In all flashcards, professional mariners will find references to international IMO regulations (Colregs 72, IALA, STCW).

With 101 flashcards, this app allows learning, reviewing effectively and in a progressive way all the steering and sailing Rules to prevent the risks of collision.

There are 5 main sections to this app:

1. Buoyage
2. Visual signals
3. Lights and shapes
4. Sound and light signals
5. Steering and sailing rules

There are 3 ways to revise Colregs:

1. Revision mode: all cards are read one after the other
2. Quiz mode: the learner trains by answering questions
3. Challenge mode: allows to evaluate with the cards whose answer to the quiz has been false

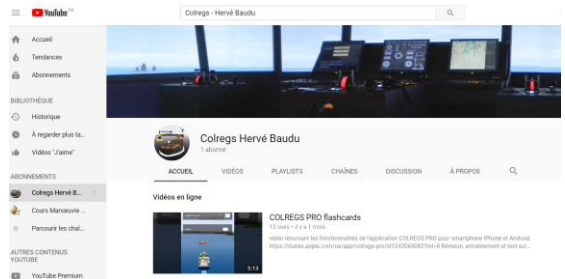
Steering and sailing Rules are available at any time
 A Statistics menu allows to evaluate the learner on each test

 No Internet connection required after application downloaded
 App is in English and French language

Compatibility: Requires iOS 8.0 or later. Compatible with iPhone, iPad, and iPod touch.

For iPhone and Android, you can load application on App store and Google play with links below or tap "Colregs Pro":

On Apple store:	On Google play :

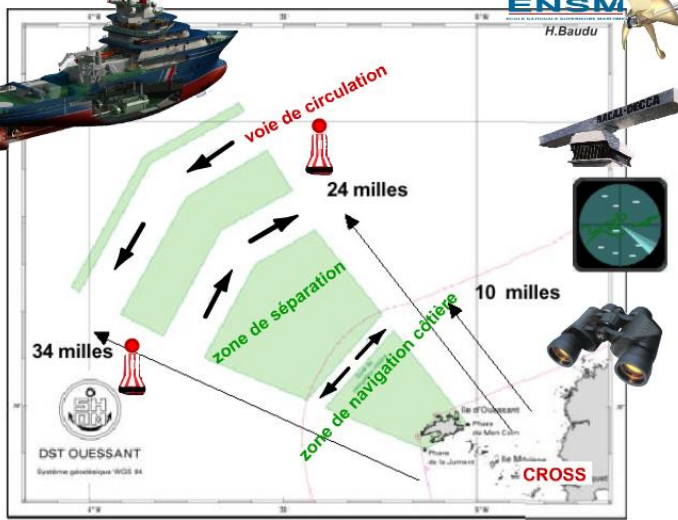


Page xxx

règles de barre:
Section 1 - Règle 10

DST de Ouessant

Les règles de route des sections 2 et 3 s'appliquent à la navigation dans les DST



3 DST français reconnus par l'OMI:

- Pas de Calais
- Casquet
- Ouessant



App Colregs Pro

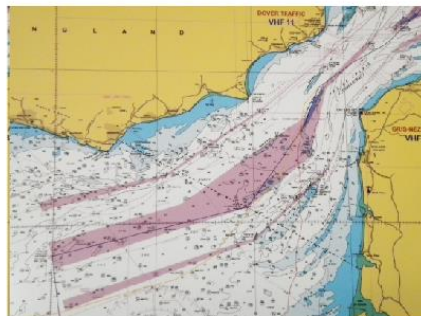
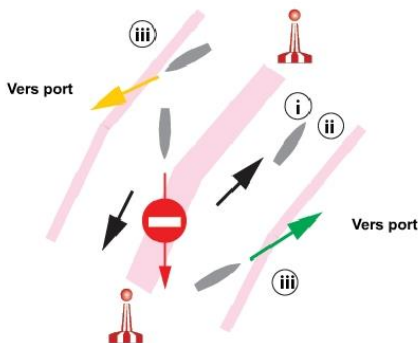


Page 247

règles de barre:
Section 1 - Règle 10

b) Les navires qui naviguent à l'intérieur d'un dispositif de séparation du trafic doivent:

- i) *suivre la voie de circulation appropriée dans la direction générale du trafic pour cette voie;*
- ii) *s'écarter dans toute la mesure du possible de la ligne ou de la zone de séparation du trafic;*
- iii) *s'engager dans une voie de circulation ou en sortir à l'une des extrémités, mais lorsqu'ils s'y engagent ou en sortent latéralement, effectuer cette manoeuvre sous un angle aussi réduit que possible par rapport à la direction générale du trafic.*



DST pas de Calais



App Colregs Pro

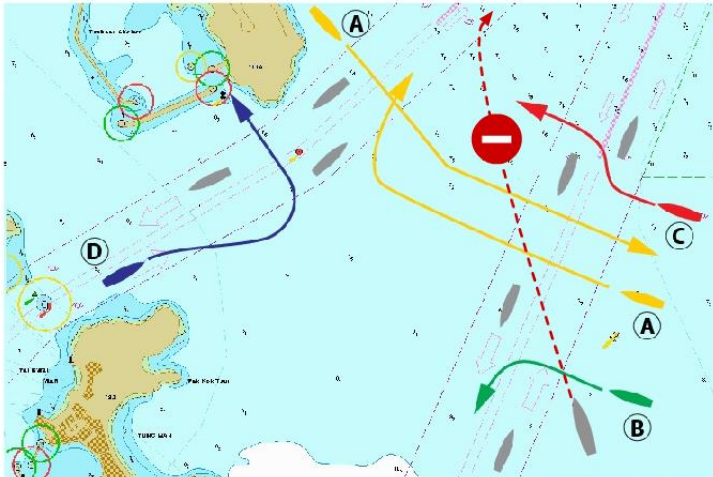


Page 251

règles de barre:
Section 1 - Règle 10



c) Les navires doivent éviter autant que possible de **couper les voies de circulation** mais, s'ils y sont obligés, ils doivent le faire en suivant un cap qui soit autant que possible **perpendiculaire à la direction générale du trafic**.

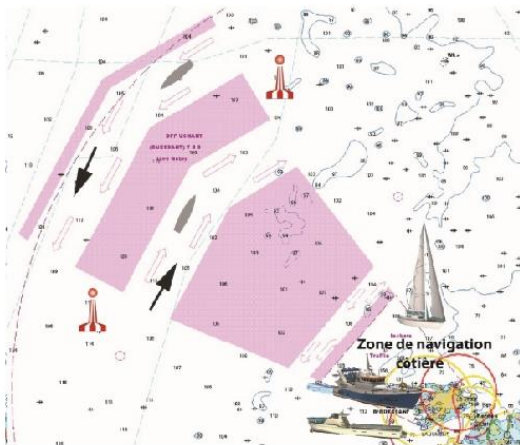


Page 235

règles de barre:
Section 1 - Règle 10



d) i) Les navires **ne doivent pas utiliser une zone de navigation côtière (...)** (...) **sauf les navires de longueur inférieure à 20 mètres, les navires à voile et les navires en train de pêcher** peuvent utiliser la zone de navigation côtière.
ii) (...) **sauf lorsqu'ils gagnent ou quittent un port (...)** ou pour éviter un danger immédiat.



Page 255

règles de barre:
Section 1 - Règle 10



e) **Un navire** autre qu'un navire qui coupe un dispositif ou qu'un navire qui s'engage dans une voie de circulation ou qui en sort **ne doit** normalement **pas pénétrer dans une zone de séparation** ou franchir une ligne de séparation **sauf**:

- i) en cas **d'urgence**, pour éviter un danger immédiat;
- ii) pour **pêcher** dans une zone de séparation.

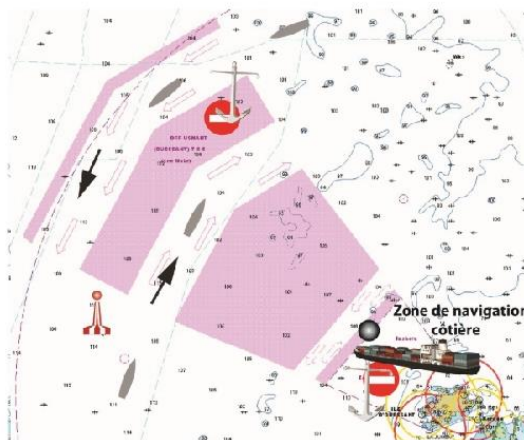


Page 256

règles de barre:
Section 1 - Règle 10



g) Les navires doivent éviter, dans toute la mesure du possible, **de mouiller à l'intérieur d'un dispositif de séparation du trafic ou dans les zones proches de ses extrémités.**

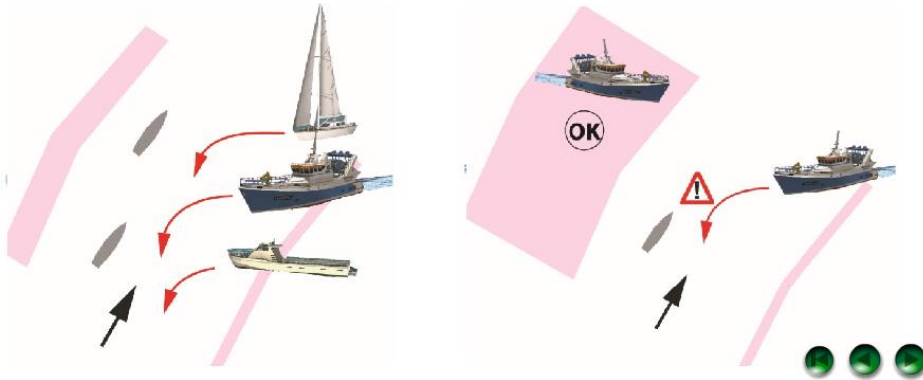


Page 256

règles de barre:
Section 1 - Règle 10



- h) **Les navires qui n'utilisent pas un dispositif de séparation du trafic doivent s'en écarter aussi largement que possible.**
- i) **Les navires en train de pêcher ne doivent pas gêner le passage des navires qui suivent une voie de circulation (*).**
- j) **Les navires de longueur inférieure à 20 mètres ou les navires à voile ne doivent pas gêner le passage des navires à propulsion mécanique qui suivent une voie de circulation.**



App Colregs Pro

Colleges et Sécurité de trafic maritime

Page 258

règles de barre:
Section 1 - Règle 10



- k) **Un navire qui a une capacité de manoeuvre restreinte lorsqu'il effectue une opération destinée au maintien de la sécurité de la navigation (...) est dispensé de satisfaire à la présente règle (...).**



App Colregs Pro

Colleges et Sécurité de trafic maritime

Page 260

- Règle 10: navigation particulière dans le DST

- Toutes les règles s'appliquent dans le DST à l'exception d'une partie de la R18 dans la zone de séparation et la zone côtière.

1. R18 en zone côtière et en zone de séparation

2. R15: le navire traversant est privilégié dans la voie de circulation montante

R17: le navire traversant peut (ou DOIT) manoeuvrer si le CPA est trop juste ou si le navire dans la voie de circulation ne manoeuvre pas, et il vient alors parallèle à la voie de circulation

3. R15: le navire dans la voie de circulation descendant est privilégié

4. La R19 s'applique en cas de visibilité réduite dans tout le DST, pas de privilège.



Page 262

